

## **Les gestionnaires fauniques s'opposent vivement à la perte de leur autonomie régionale**

**Forestville, le 19 décembre 2014** – Les gestionnaires fauniques de la Côte-Nord s'unissent pour dénoncer la dernière réorganisation effectuée au sein du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP). En effet, l'Association des Pourvoiries de la Côte-Nord (APCN) et le Regroupement des zecs de la Côte-Nord (RGZCN) ont appris que la direction générale régionale du MFFP Côte-Nord serait gérée à partir de la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les gestionnaires de zecs et de pourvoiries sont du même avis : la Côte-Nord a ses particularités régionales, et sont en droit que les décisions qui concernent la gestion de sa faune et de sa forêt soient prises sur son territoire.

Les gestionnaires de zecs de la Côte-Nord sont stupéfaits d'apprendre une telle nouvelle. « Les zecs de la Côte-Nord sont dans des milieux bien différents de ceux des régions voisines, et méritent d'être accompagnés par une personne qui comprend cette réalité et qui a à cœur le développement de l'industrie faunique de la Côte-Nord » souligne Mme Josée St-Pierre, présidente du RGZCN.

Même son de cloche du côté de l'Association des Pourvoiries de la Côte-Nord. Selon Charles Pinard, président de l'APCN, « c'est une insulte à la Côte-Nord que de lui enlever une partie de son autonomie en ajoutant un échelon hiérarchique supplémentaire, qui sera occupé par une personne située dans une autre région ».

De plus, la réorganisation du MFFP fera en sorte que la gestion faunique et forestière de l'île d'Anticosti, sur laquelle se trouvent trois pourvoiries, sera dorénavant confiée à la direction de la Gaspésie-Bas-St-Laurent. « Cela est inacceptable, ajoute M. Pinard. La faune de l'île d'Anticosti n'a pas à être utilisée pour faire de la politique ! S'il manque de personnel sur la Côte-Nord et qu'il y en a trop dans d'autres régions, qu'ils fassent une réorganisation interne. »

La faune est un domaine d'activité très important pour la région de la Côte-Nord. Les sept zecs de chasse et pêche de cette région génèrent, à elles-seules, des retombées de 7,7 M\$ chaque année, tandis que les pourvoiries en génèrent 40M\$. Ces dernières sont au nombre de 89 sur la Côte-Nord, dont 56 pourvoiries à droit exclusif qui représentent 10 496 km<sup>2</sup>, soit plus de 40% de la superficie totale des pourvoiries à droit exclusif au Québec.

Les gestionnaires fauniques n'ont pas été consultés sur cette décision ministérielle, et elles souhaitent faire part de leurs préoccupations au ministre. Elles lui demandent d'une même voix de s'expliquer publiquement et de revenir sur sa décision, qu'elles jugent inacceptable.

### **Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord**

*Le Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord rassemble sept zecs. Cette structure vise à mieux connecter le Réseau des zecs aux particularités régionales, à faciliter les échanges entre les gestionnaires de zecs et à permettre la résolution des problèmes communs. Pour les divers intervenants régionaux, elle permet des échanges avec un interlocuteur unique qui présente des positions généralement concertées unifiées.*

### **L'Association des pourvoires de la Côte-Nord**

*L'Association des pourvoires de la Côte-Nord est un organisme faunique sans but lucratif qui regroupe plus de 50 pourvoires surtout le territoire de la Côte-Nord. L'APCN réalise des projets de gestion intégrée des ressources et favorise la prise en compte des besoins fauniques et touristiques dans les territoires de pourvoires de la Côte-Nord lors des exercices de planification régionale.*

#### **Source :**

Julie Tremblay. B.Sc., M.ATDR  
Coordonnatrice  
Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord  
418 587-3362  
[julie\\_t@hotmail.com](mailto:julie_t@hotmail.com)

#### **Information :**

Charles Pinard. B.Sc.  
Président  
Association des pourvoires de la Côte-Nord  
418 589-7273  
[charlespinard@globetrotter.net](mailto:charlespinard@globetrotter.net)